

INDONÉSIE

Dita Indah Sari a été libérée

Index AI : ASA 21/56/99

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International a salué ce jour (lundi 5 juillet 1999) la libération de Dita Indah Sari, dirigeante syndicaliste liée au Partai Rakyat Demokratik (PRD, Parti démocratique du peuple) qui purgeait une peine de cinq ans d'emprisonnement pour avoir pacifiquement défendu les droits des travailleurs. Sa mise en liberté couronne une intense campagne menée en son nom par des organisations internationales de défense des droits humains, des syndicats et des groupes de défense des droits des femmes, entre autres.

Tout en se réjouissant des initiatives prises par le gouvernement de Bacharuddin Jusuf Habibie en vue de remédier à la situation préoccupante des droits humains en Indonésie, Amnesty International a appelé les autorités à aller plus loin en mettant en œuvre les réformes législatives et institutionnelles nécessaires à la protection des libertés d'expression et d'association. L'Organisation engage notamment le gouvernement indonésien à prendre les mesures suivantes :

- libérer sans condition tous les prisonniers d'opinion. Si Dita Indah Sari a été relâchée, d'autres prisonniers d'opinion, dont sept membres du PRD et d'organisations affiliées à ce parti, sont toujours incarcérés ;
- faire réexaminer par un organe indépendant les sentences prononcées contre plus de 100 prisonniers politiques indonésiens et timorais, incarcérés au terme de procès politiques iniques ;
- abroger tous les textes de loi qui facilitent l'arrestation et l'incarcération de personnes qu'Amnesty International considérerait comme des prisonniers d'opinion, en particulier les Haatzaai Artikelen (articles relatifs à la propagation de la haine) du Code pénal indonésien aux termes desquels Dita Indah Sari avait été poursuivie en justice ;
- mettre en place sur une base légale un appareil judiciaire indépendant, fonctionnant conformément aux normes internationales relatives à l'indépendance de la justice et à l'équité des procès.

La libération de Dita Indah Sari intervient alo

rs qu'Amnesty International enquête sur de récentes allégations faisant état de mauvais traitements infligés par la police à des membres du PRD, ainsi que de menaces et d'attaques menées par des inconnus contre des locaux de ce parti. Des dizaines de membres du PRD ont été victimes de coups de feu et de brutalités de la part de la police au cours d'un affrontement devant les locaux de la Commission nationale électorale (KPU) à Djakarta, le 1^{er} juillet 1999, après que le PRD eut été empêché de remettre une pétition à la KPU. Depuis lors, deux bureaux du PRD auraient été attaqués par des groupes d'hommes inconnus et un membre de ce parti, accusé par les autorités d'avoir orchestré les violences de la manifestation du 1^{er} juillet, a été menacé au téléphone d'enlèvement par un correspondant anonyme.

Amnesty International exhorte les autorités indonésiennes à veiller à ce que ces événements fassent l'objet d'enquêtes impartiales et exhaustives, et à prendre des mesures pour protéger les membres du PRD contre d'éventuelles attaques l